

Valeurs et émotions, les perspectives du néo-sentimentalisme

CHRISTINE TAPPOLET *Université de Montréal*

ABSTRACT: Neo-sentimentalism is the view that to judge that something has an evaluative property is to judge that some affective or emotional response is appropriate to it, but this view allows for radically different versions. My aim is to spell out what I take to be its most plausible version. Against its normative version, I argue that its descriptive version can best satisfy the normativity requirement that follows from Moore's Open Question Argument while giving an answer to the Wrong Kind of Reason Objection. Finally, I argue that the circularity that is involved is not vicious: understood epistemically, neo-sentimentalism remains instructive.

RÉSUMÉ: Selon le néo-sentimentalisme, le fait de juger qu'une chose possède une propriété évaluative consiste à juger qu'une réaction affective ou émotionnelle lui est appropriée, mais cette position peut se décliner en plusieurs versions radicalement différentes. Contre sa version normative, je considère que sa version descriptive est plus plausible, car elle peut mieux répondre à l'exigence de normativité qui découle de l'argument de la question ouverte de Moore et à l'objection des raisons du mauvais type. Enfin, je soutiens que la circularité en cause ne s'apparente pas à un cercle vicieux : entendu en un sens épistémique, le néo-sentimentaliste demeure instructif.

1. Introduction

Le néo-sentimentalisme consiste, sommairement, en l'idée selon laquelle juger qu'une chose possède une propriété évaluative équivaut à juger qu'une certaine réaction émotionnelle est convenable ou appropriée à son égard. Cette théorie des concepts de valeur, que l'on désigne parfois sous le nom d'analyse

Dialogue 51 (2012), 1–24.

© Canadian Philosophical Association/Association canadienne de philosophie 2012

doi:10.1017/S0012217312000212

2 Dialogue

1 en termes d'attitudes appropriées (*fitting-attitudes analysis*), a récemment fait
2 l'objet d'un regain d'intérêt¹.

3 La plausibilité du néo-sentimentalisme tient en partie au fait qu'on peut
4 difficilement nier que les valeurs et les réactions émotionnelles, ou à tout le
5 moins les concepts qui leur correspondent, sont étroitement liées. Il semble
6 assez évident que des concepts comme *admirable* ou *dégoûtant* sont reliés aux
7 concepts d'émotions comme l'admiration et le dégoût. Comme on l'a souvent
8 souligné, le principal attrait de cette approche réside dans sa capacité à rendre
9 compte de deux aspects des jugements évaluatifs qui sont reconnus pour être
10 difficilement conciliables : leur normativité ou encore leur pouvoir de guider
11 l'action (*action-guidingness*) et leur caractère cognitif (Darwall, Gibbard et
12 Railton, 1992; D'Arms et Jacobson, 2000a). Sans pour cela qu'il lui faille sou-
13 scrire à l'internalisme, le néo-sentimentalisme se propose d'expliquer le lien
14 étroit entre le jugement évaluatif et l'action, dans la mesure où les réactions
15 dont il est question ici sont elles-mêmes liées aux motivations. Il peut égale-
16 ment rendre compte du caractère cognitif des jugements évaluatifs, au sens
17 où de tels jugements possèdent une valeur de vérité, ce qui permet de la
18 connaissance dans le domaine. En outre, dans la mesure où les réactions en
19 question peuvent être fondées sur des raisons, le néo-sentimentalisme
20 s'accorde avec l'intuition selon laquelle les jugements évaluatifs sont sen-
21 sibles aux raisons (D'Arms et Jacobson, 2000a). De l'avis de plusieurs, le
22 néo-sentimentalisme posséderait encore une autre vertu : il ne nécessiterait
23 pas d'engagement ontologique quant à l'existence de valeurs indépendantes
24 (Brentano, 1955, p. 60).

25 Une des difficultés propres à l'évaluation du néo-sentimentalisme tient au
26 fait qu'il se décline en un grand nombre de versions différentes. Mon objectif
27 ici est d'exposer ce que je considère être sa version la plus plausible, pour
28 tenter de la comparer à ce qui me semble être son principal concurrent. Dans
29 une première section, je présenterai les principales formes de néo-sentimentalisme
30 et soulignerai la nécessité d'établir une distinction entre sa version normative
31 et sa version descriptive. Dans la section suivante, j'évaluerai le principal
32 argument en faveur de la version normative, et montrerai que cet argument ne
33 permet pas de se débarrasser de la version descriptive. Je présenterai ensuite
34 deux arguments en faveur de la version descriptive. Le premier concerne la
35 question de l'explication normative de l'action, tandis que le second dével-
36 oppe l'argument des raisons du mauvais type. Je conclurai en discutant le
37 reproche selon lequel le genre de position que je défends implique un vice
38 de circularité.

39 D'entrée de jeu, il me faut préciser que je ne considérerai ici que les jugements
40 qui invoquent des concepts comme *admirable*, *dégoûtant*, *honteux* et *effrayant*.
41 Ces concepts forment un type de concepts évaluatifs épais que l'on peut
42 appeler «concepts affectifs²». Ces concepts apparaissent comme ceux qui
43 correspondent le mieux au néo-sentimentalisme, dans la mesure où leur
44 subjectivité ou plus exactement leur dépendance à l'égard des réactions

(response-dependence) saute aux yeux (Wiggins, 1987). Il est probable que des concepts évaluatifs plus généraux, comme *bon* ou *mauvais*, puissent également cadrer avec une analyse néo-sentimentaliste, mais dans la mesure où ils partagent plusieurs caractéristiques communes avec des concepts déterminables, comme *coloré*, ils risquent de complexifier l'analyse³.

2. Deux versions du néo-sentimentalisme

Selon le néo-sentimentalisme, les concepts évaluatifs comme *admirable* et *dégoûtant* affichent une dépendance à l'égard des réactions, en ce sens qu'ils sont liés aux concepts de réactions particulières — en l'occurrence l'admiration et le dégoût⁴. Une chose peut être considérée comme admirable si et seulement si l'admiration à son égard constitue une attitude appropriée ou convenable, et cela doit être compris au sens où il s'agit là d'une vérité conceptuelle. De façon plus générale, la relation entre les concepts évaluatifs et leurs réactions correspondantes pourrait être énoncée de la façon suivante ("V" représente ici une valeur affective, et "E" représente l'attitude correspondante) :

(NS) x est V si et seulement si x est tel que le fait de ressentir E à son égard est approprié⁵.

Une des questions centrales, pour bien comprendre le néo-sentimentalisme, est celle de savoir en quoi consiste le caractère approprié d'une réaction. Mais avant d'y répondre, j'aimerais aborder la question des types d'états qui sont évoqués ici. Les néo-sentimentalistes s'accordent pour dire que les réactions dont il est question sont d'ordre affectif, par contraste avec les jugements, les croyances ou les types d'actions. Les approches néo-sentimentalistes forment ainsi une sous-catégorie des analyses en termes d'attitudes appropriées. Le fait de se restreindre aux réactions affectives offre malgré tout un éventail de possibilités — on peut penser autant à des états mentaux occurrents, chargés d'affect et dotés d'un objet intentionnel (D'Arms et Jacobson, 2000a, p. 723), qu'à des dispositions émotionnelles (Prinz, 2007). Lorsqu'il est question de concepts affectifs, les réactions correspondantes incluent manifestement des états comme le dégoût, l'admiration et la peur. Puisque ce sont là des cas paradigmatiques d'émotions, il semble raisonnable de penser que l'émotion est le type de réaction en cause dans le néo-sentimentalisme.

Il y a principalement deux façons de comprendre le concept de caractère approprié dont il est question ici. La première, qui est aussi la plus standard, consiste à dire que ce concept est normatif⁶. Une émotion appropriée est une émotion qui satisfait à une exigence normative; l'émotion devrait être ressentie, en un certain sens du mot *devrait*⁷. On obtient, plus précisément, la formulation suivante :

(NS-normatif) x est V si et seulement si x est tel que le fait de ressentir E à son égard est requis.

4 Dialogue

1 Une conception concurrente, qui semble avoir été peu explorée jusqu'ici,
2 consiste à nier que le concept de caractère approprié soit normatif. On peut
3 exprimer cette idée de diverses façons. La suggestion que j'aimerais formuler
4 consiste à dire que le caractère approprié des émotions repose sur leur capacité
5 à représenter les choses telles qu'elles sont. En ce sens, les émotions approp-
6 priées sont celles qui sont correctes sur le plan épistémique⁸.

7
8 (NS-descriptif) x est V si et seulement si x est tel que le fait de ressentir E à son égard
9 est correct⁹.

10

11 Cela consiste à dire qu'une chose est dégoûtante lorsque le fait de ressentir du
12 dégoût à son égard se révèle correct sur le plan épistémique — au sens où cela
13 représente la chose telle qu'elle est, évaluativement parlant.

14 Cette conception s'appuie sur une théorie des émotions qui établit de nom-
15 breuses analogies entre les émotions et les expériences perceptuelles. Aux
16 yeux de ce que l'on appelle la Théorie Perceptuelle, les émotions constituent
17 une sorte de perception : elles représentent leurs objets d'une certaine façon¹⁰.
18 Ce qui est particulier dans le cas des émotions, c'est leur capacité à représenter
19 les choses comme possédant des propriétés évaluatives. Pour reprendre le jar-
20 gon médiéval employé par Anthony Kenny (1963), les propriétés évaluatives
21 sont les *objets formels* des émotions¹¹. Ainsi, l'émotion d'admiration éprouvée
22 à l'égard d'un ami sera correcte dans la mesure où cet ami est réellement
23 admirable.

24 Cette conception se distingue de la version normative du néo-sentimentalisme
25 puisque, selon au moins une interprétation plausible, le fait de dire qu'une
26 émotion est correcte ne relève pas d'un jugement normatif en tant que tel. Cela
27 revient simplement à dire qu'une telle émotion correspond à la façon dont les
28 choses sont, évaluativement parlant. Par exemple, l'amusement est correct
29 seulement dans la mesure où son objet est amusant. Cela ne constitue vraisem-
30 blablement pas une thèse normative¹².

31 Il peut être utile de comparer la notion de caractère approprié à celle de
32 vérité. Selon bon nombre de conceptions de la vérité — les théories de la
33 correspondance, les théories déflationnistes et peut-être également les théo-
34 riques cohérentistes — le fait d'affirmer qu'une proposition est vraie consiste à
35 faire une évaluation cognitive, mais cela ne revient pas à poser un jugement
36 normatif en tant que tel. Plus précisément, on n'en conclurait pas que la
37 proposition est bonne d'une quelconque façon ni qu'elle est requise. Ainsi,
38 qu'une proposition corresponde aux faits, par exemple, n'est pas en soi un
39 fait normatif. C'est seulement dans la mesure où l'atteinte de la vérité con-
40 stitue un objectif que certaines exigences en résultent. À cela, on pourrait
41 objecter que la vérité est, de façon constitutive, l'objectif de la croyance
42 et qu'en ce sens, des exigences normatives découlent nécessairement
43 de l'affirmation qu'une croyance est vraie. Il se pourrait bien qu'il en soit
44 ainsi. Mais la suggestion selon laquelle la vérité est l'objectif constitutif de

1 la croyance peut être comprise comme l'idée selon laquelle la vérité est un
 2 bien auquel la croyance aspire nécessairement. Ainsi, le fait d'entretenir une
 3 croyance vraie revient à entretenir une croyance qui satisfait aux exigences
 4 mises en place par l'objectif constitutif de ce genre d'état. Il s'agit d'une
 5 croyance qui remplit les conditions de son succès. Cette suggestion n'implique
 6 toutefois pas que *vrai* soit lui-même un concept évaluatif ou normatif (Horwich,
 7 2000).

8 De la même façon, il se pourrait que la représentation correcte soit un
 9 objectif constitutif des émotions¹³. Cet objectif serait la base des normes
 10 épistémiques qui régissent les émotions, telles que la norme selon laquelle
 11 nous devrions, toutes choses étant égales par ailleurs, éprouver des émo-
 12 tions correctes. Étant données ces normes, ce serait une bonne chose
 13 que les émotions soient correctes; une émotion correcte serait une émotion
 14 qui satisfait aux normes épistémiques pertinentes. Mais cela n'implique
 15 pas que *correct* soit lui-même un concept normatif. Si vous êtes à la recher-
 16 che d'une personne de grande taille, et qu'Anna, qui est grande, satisfait
 17 à votre critère, cela ne veut pas dire que «grand» soit lui-même un terme
 18 normatif.

19 Telles que je les ai présentées, les deux versions du néo-sentimentalisme
 20 constituent des affirmations portant sur les concepts de valeur. Toutefois, il est
 21 naturel de penser qu'elles vont de pair avec certaines affirmations ontologiques.
 22 Par contraste avec le NS-descriptif, le NS-normatif tend naturellement vers
 23 une simplification ontologique : il se propose d'expliquer les jugements évalu-
 24 atifs en termes de normes qui s'appliquent aux émotions¹⁴. Cela suggère
 25 qu'être honteux ou admirable est constitué par l'existence d'une norme, dont
 26 le type demeure à préciser, qui requiert que l'on ressente de la honte ou de
 27 l'admiration à l'égard de cette chose. Les valeurs elles-mêmes pourraient ainsi
 28 être conçues comme les reflets ou les projections des émotions requises. Ou
 29 encore, on pourrait affirmer que les valeurs sont constituées par les émotions
 30 requises. Ces idées diffèrent considérablement de celles avancées par le
 31 NS-descriptif, qui ne nourrit pas d'ambitions réductionnistes ou éliminativ-
 32 istes. Dans le cas du NS-descriptif, et contrairement au NS-normatif, c'est
 33 seulement de façon dérivée que certaines exigences normatives pèsent sur les
 34 émotions. Si on doit éprouver une certaine réaction émotionnelle à l'égard
 35 d'une chose, c'est parce que celle-ci possède une certaine valeur, et parce
 36 que les émotions ont comme objectif constitutif de s'accorder avec les faits
 37 évaluatifs. Bien que le NS-descriptif se présente comme une affirmation
 38 portant sur les concepts, il semble difficilement compatible avec certaines
 39 formes d'antiréalisme.

40 Le choix entre ces deux versions du néo-sentimentalisme semble se résumer
 41 au fait de devoir donner préséance soit aux normes qui régissent les émotions,
 42 soit aux faits évaluatifs. Sans perdre de vue mon intention de défendre la
 43 version descriptive, j'examinerai au cours de la prochaine section un argument
 44 en faveur de la version normative.

1 3. L'argument de la question ouverte et l'exigence de normativité

2 Le principal argument en faveur d'une interprétation normative du concept
3 *approprié*, tel qu'il figure dans le biconditionnel du néo-sentimentalisme,
4 repose sur l'argument de la question ouverte de G. E. Moore (Wiggins, 1987,
5 p. 187; Darwall, Gibbard & Railton, 1992, p. 116-118; D'Arms et Jacobson,
6 2000a, p. 726-727).

7 Comme l'expliquent Darwall, Gibbard et Railton, l'argument peut être con-
8 sidéré comme l'imposition d'une contrainte, à laquelle devra se soumettre
9 toute analyse des concepts évaluatifs ou normatifs. Selon cette contrainte,
10 l'*analysans* doit rendre compte du pouvoir de guider l'action — ou plus
11 généralement de la force normative — évoqué dans l'*analysandum*. Ainsi, le
12 problème d'une analyse de la valeur adaptative en biologie (fitness) réside dans
13 le fait que celle-ci ne possède pas de force normative particulière; elle
14 n'implique pas d'exigence quant à ce qui doit être fait ou désiré. La question
15 de savoir si l'on devrait, toutes choses étant égales par ailleurs, promouvoir la
16 valeur adaptative demeure une question grand ouverte. De la même façon, il
17 serait erroné de dire qu'un objet tombe sous un concept évaluatif seulement
18 parce qu'il est en mesure de *causer* une attitude particulière; car le fait de juger
19 qu'une chose est la cause d'une attitude ne possède pas de force normative.
20 À partir de là, on est tenté par la suggestion selon laquelle l'*analysans* devrait
21 être formulé en termes de réactions qui seraient appropriées en un sens norma-
22 tif. Une chose serait honteuse, par exemple, seulement lorsque la honte devrait
23 être ressentie à son égard. De cette façon, et seulement de cette façon, il serait
24 possible de préserver la normativité du jugement évaluatif au sein de l'*analysans*.
25 C'est précisément cette réflexion qui pousse D'Arms et Jacobson à affirmer
26 que le fait «de concevoir un sentiment comme approprié, au sens pertinent, est
27 un jugement normatif (dont le type demeure à préciser) qui recommande que
28 l'on éprouve un tel sentiment» (2000a, p. 729; Chisholm, 1986, p. 53; Rabinowicz
29 et Rønnow-Rasmussen, 2004, p. 391).

30 Sans aucun doute, le NS-normatif satisfait à l'exigence de normativité qui
31 découle de l'argument de la question ouverte. Toutefois, on ne doit pas pour autant
32 conclure qu'il s'agit là de l'unique façon de satisfaire à une telle exigence, puisque
33 le NS-descriptif y parvient également. Juger qu'une émotion est correcte équivaut
34 à souscrire à l'affirmation que son objet possède vraiment les propriétés évalu-
35 atives correspondantes. Ainsi, quelle que soit la force normative du jugement évalu-
36 atif, celle-ci sera préservée, de façon implicite, au sein de l'*analysans*. Aux yeux de
37 certains, une telle analyse sera insatisfaisante parce qu'elle présente une forme
38 de circularité. Toutefois, comme je l'expliquerai plus loin, on a de bonnes raisons
39 de croire que le cercle en question n'est pas un cercle vicieux.

40 Même en reconnaissant que la force normative des jugements évaluatifs est
41 préservée, on pourrait s'inquiéter du fait que le NS-descriptif ne parvienne pas
42 à l'expliquer ou à l'élucider. Rabinowicz et Rønnow-Rasmussen considèrent
43 que l'avantage d'une position comme le NS-normatif tient à sa capacité à
44

1 «dissiper l'air de mystère qui entoure le caractère normativement engageant
 2 des valeurs. Il n'y a pas lieu de s'étonner des implications prescriptives des
 3 attributions de valeur, si la valeur elle-même est expliquée en termes déon-
 4 tiques» (2004, p. 391-392). On doit noter que le NS-descriptif ne se donne pas
 5 pour mandat d'élucider la force normative des attributions de valeur. Il la tient
 6 tout simplement pour acquise. Toutefois, comme je le soulignerai au cours de
 7 la prochaine section, il n'est pas évident que le NS-normatif soit davantage en
 8 mesure d'expliquer la normativité des jugements évaluatifs.

9
 10 **4. Les valeurs et l'explication normative de l'action**

11 Le premier argument en faveur du NS-descriptif que je développerai ici porte
 12 sur le caractère normatif de l'explication de l'action.

13 Nous avons vu que le NS-normatif satisfait à l'exigence de normativité; les
 14 jugements évaluatifs sont considérés comme des jugements selon lesquels
 15 certaines réactions émotionnelles sont requises. Ce faisant, le NS-normatif
 16 s'accorde avec l'idée que les jugements évaluatifs ont le pouvoir de guider
 17 l'action, c'est-à-dire qu'ils comportent certaines indications quant à ce qu'on a
 18 raison de faire. Il en est ainsi parce que de nombreuses réactions émotionnelles
 19 sont intimement liées aux états motivationnels et aux actions. Toutefois, si
 20 l'*analysans* préserve bel et bien ce pouvoir de guider l'action, c'est seulement
 21 indirectement, par le biais de la relation entre les émotions, les états motiva-
 22 tionnels et l'action. C'est seulement dans la mesure où une réaction émotion-
 23 nelle implique un état motivationnel que les exigences concernant l'émotion se
 24 traduiront en des exigences concernant la motivation et à l'action (voir D'Arms
 25 et Jacobson, 1994, p. 762).

26 Le problème, c'est que cette façon de concevoir le pouvoir de guider l'action
 27 exclut ce qui semble être un type important d'explication normative de l'action,
 28 soit l'explication formulée en termes évaluatifs plutôt qu'en termes d'exigences
 29 normatives relatives aux émotions. Supposons que je rencontre un ours brun
 30 lors d'une promenade en forêt. Si je dois me recroqueviller sur le sol, c'est
 31 parce que l'ours est redoutable. On peut supposer, plausiblement, qu'il s'agit là
 32 d'une caractéristique qui survient sur sa dangerosité¹⁵. Si je dois poser un tel
 33 geste, ce n'est pas parce qu'il existe une norme qui requiert que j'éprouve de la
 34 peur, et que, considérant que la peur implique un désir de fuir son objet et que
 35 la meilleure façon de fuir l'objet de ma peur est de me mettre en boule, il serait
 36 ainsi requis de se recroqueviller. La raison de mon mouvement aurait plutôt à
 37 avoir avec l'objet de ma peur et ses propriétés, et non avec le fait que des senti-
 38 ments impliquant des états motivationnels soient requis. En effet, il semble
 39 que si des sentiments sont requis, c'est parce que l'ours est redoutable¹⁶. Si plus
 40 tard, une fois à l'abri, on me demande pourquoi je me suis mise en boule, je
 41 répondrai, naturellement, «parce qu'il y avait un ours redoutable». Je pourrai
 42 également répondre que j'ai eu peur, mais il serait en revanche étrange de
 43 répondre «je me suis recroquevillée parce que la peur était requise, ce qui
 44 signifie que le désir d'agir comme je l'ai fait était requis».

1 Ou encore, pour prendre un autre exemple, supposons que je ressente de la
 2 honte parce que j'ai menti à un ami. Ce qui explique pourquoi je n'aurais pas
 3 dû mentir n'est pas le fait que soient requis la honte et le désir dont elle
 4 s'accompagne. La raison qui plaide en défaveur du fait de mentir est le men-
 5 songe lui-même, et non le fait que le mensonge violerait une norme qui régit
 6 mes sentiments.

7 Il semble donc que les valeurs nous donnent des raisons d'agir. C'est là bien
 8 sûr une idée controversée, sur laquelle je reviendrai. Quoi qu'il en soit, il
 9 semble y avoir un problème dans la mesure où le NS-normatif recourt à l'idée
 10 selon laquelle les raisons d'agir sont fondées sur les exigences normatives qui
 11 pèsent sur les réactions émotionnelles impliquant des états motivationnels.

12 Le problème du NS-normatif semble être du même ordre que celui que
 13 Talbot Brewer (2002) évoque dans son objection à l'égard de l'internalisme
 14 des raisons. Selon l'internalisme, «la raison dont une personne dispose pour
 15 justifier qu'elle ne pose pas de gestes cruels ne réside pas dans *le fait que les*
 16 *actions seraient cruelles*, mais plutôt dans *le fait qu'elle est encline à consi-*
 17 *dérer ces actions comme cruelles*» (2002, p. 450). Le problème, c'est que cela
 18 suggère de renverser la «direction du regard» nécessaire à la recherche
 19 délibérative des raisons : «lorsque nous sommes à la recherche de ces raisons,
 20 nous n'examinons et ne devrions généralement pas examiner nos tendances
 21 *internes* à évaluer les actions de diverses façons, mais plutôt les valeurs
 22 *externes* que nous sommes en mesure de déceler dans les actions proposées ou
 23 dans leurs conséquences attendues» (*id.*). De la même façon, on renverserait de
 24 la «direction du regard» en voulant expliquer une action par le biais de nos
 25 réactions émotionnelles et des normes qui les régissent, plutôt que de poser un
 26 regard sur le monde et sur ses caractéristiques évaluatives.

27 Le défenseur du NS-normatif voudra probablement objecter que sa position
 28 a été mal représentée. Il pourrait ainsi rétorquer que ce qui est au fondement de
 29 l'exigence d'éprouver une réaction émotionnelle est une propriété non évaluative,
 30 probablement naturelle, de son objet intentionnel (Scanlon, 1998; Dancy,
 31 2000; Olson, 2006). Ce serait ainsi une caractéristique de l'objet, et non de la
 32 réaction émotionnelle, qui fournirait des raisons d'éprouver une réaction émo-
 33 tionnelle impliquant un état motivationnel. On pourrait également ajouter que
 34 ces propriétés non évaluatives donnent lieu à deux exigences normatives :
 35 l'une portant sur l'émotion, l'autre sur l'action (Scanlon, 1998, p. 95-100)¹⁷.
 36 On éviterait ainsi le côté indirect des explications normatives de l'action;
 37 l'explication ne nous mènerait pas à l'action en passant de l'émotion requise à
 38 la motivation impliquée par l'émotion. Le fait que l'ours s'apprête à attaquer
 39 serait à la fois une raison pour laquelle nous devrions ressentir de la peur, et
 40 une raison pour laquelle nous devrions nous mettre en boule.

41 Le problème, encore une fois, c'est que cette position exclut les explications
 42 normatives en termes de valeur. Certains, suivant Thomas Scanlon, seront à
 43 l'aise avec la thèse selon laquelle les valeurs ne fournissent pas de raisons
 44 d'agir¹⁸. Toutefois, il faut admettre que cette position va à l'encontre de nos

1 conceptions usuelles. On conçoit habituellement que si quelque chose possède
 2 telle ou telle propriété évaluative, cela devrait expliquer, au moins en partie,
 3 pourquoi nous devrions agir d'une certaine façon. Cela est particulièrement
 4 flagrant lorsqu'on a en tête des concepts évaluatifs épais comme *cruel* ou
 5 *généreux*, mais l'idée est également valable dans le cas de la sous-catégorie de
 6 concepts épais que j'ai appelés «concepts affectifs». Si une action est honteuse,
 7 on considérera naturellement qu'on a une raison de ne pas l'accomplir,
 8 alors que le fait qu'elle soit admirable devrait nous donner des raisons de
 9 l'entreprendre.

10 On pourrait objecter que, mise à part la question de savoir si cela reflète ou
 11 non nos conceptions usuelles, la position selon laquelle les valeurs fournissent
 12 des raisons fait fausse route. Le fait que l'ours risque de vous blesser et de vous
 13 tuer vous donne des raisons d'en avoir peur et de vous mettre en boule. Est-ce
 14 que le fait que l'ours soit redoutable fournit une raison *additionnelle* d'en avoir
 15 peur et de vous mettre en boule? Probablement pas, affirmera-t-on.

16 La question est celle de savoir si des faits naturels peuvent fournir des rai-
 17 sons, ou si l'on réfère tacitement à des faits évaluatifs lorsque nous recourons
 18 à des faits naturels que nous croyons être des raisons. D'après ce que je peux
 19 constater, le fait qu'un ours risque de vous blesser et de vous tuer est une raison
 20 de faire quelque chose seulement dans la mesure où les blessures et la mort
 21 constituent quelque chose de mal et d'indésirable. Les faits naturels fondent
 22 et constituent partiellement cette valeur négative, mais ils ne suffisent pas, en
 23 eux-mêmes, à expliquer pourquoi vous devriez agir de telle ou telle façon.

24 Notons qu'une des raisons de considérer comme indispensable la référence
 25 aux valeurs lorsqu'on souhaite expliquer pourquoi on doit agir de telle ou telle
 26 façon réside dans le fait qu'il existe des situations où nous avons des raisons
 27 d'agir, dont nous sommes conscients, mais où nous n'avons aucune idée des
 28 propriétés naturelles qui semblent sous-tendre ces raisons. Lorsque nous
 29 éprouvons de la honte en considérant une action possible, nous pouvons sentir
 30 que ce que nous nous apprêtons à faire est honteux, sans pour autant que nous
 31 comprenions pourquoi il en est ainsi. Nous dirons alors que la raison pour
 32 laquelle nous n'avons pas choisi cette option, c'est que nous pensions qu'il
 33 s'agissait là d'un geste honteux.

34 **5. L'objection des raisons du mauvais type**

36 Considérons maintenant un autre problème du NS-normatif. L'objection des
 37 raisons du mauvais type se présente comme une critique qui vise toutes les
 38 versions du néo-sentimentalisme (D'Arms et Jacobson, 2000a; Rabinowicz et
 39 Rønnow-Rasmussen, 2004). Elle se fonde au départ sur l'observation d'une
 40 diversité de dimensions pouvant caractériser les émotions. Par exemple, celles-ci
 41 peuvent être considérées comme moralement, esthétiquement ou prudentielle-
 42 ment appropriées ou inappropriées.

43 L'objection présente ensuite certains exemples dans lesquels de telles consi-
 44 dérations ne semblent pas avoir de portée sur la possession, par l'objet de

1 l'émotion, de la propriété évaluative correspondante. Il peut être moralement
2 répréhensible d'être amusé par une plaisanterie cruelle, mais cela n'implique
3 pas pour autant que la plaisanterie ne soit pas amusante. Ou encore, il peut être
4 mal avisé d'envier les biens d'un ami riche, bien que ceux-ci soient tout à fait
5 enviables (D'Arms et Jacobson, 2000a, p. 731). Comme l'écrivent D'Arms
6 et Jacobson, «seulement certaines raisons en faveur ou en défaveur d'une
7 réaction auront une portée sur le jugement évaluatif associé» (*id.*). Ainsi, leur
8 proposition consiste à dire qu'une théorie satisfaisante devra «offrir [...] les
9 ressources nécessaires pour différencier (et pour éviter de confondre) les
10 raisons morales et prudentielles d'éprouver un sentiment [...] et les raisons qui
11 déterminent si [x est V]. Ainsi, tant que la notion de caractère approprié ne sera
12 pas précisée, la théorie demeurera incomplète» (D'Arms et Jacobson, 2000a,
13 p. 732). En d'autres termes, une position néo-sentimentaliste doit définir la
14 notion de caractère approprié de façon à ce que l'on puisse distinguer les
15 considérations qui sont pertinentes de celles qui ne le sont pas relativement à
16 la question de savoir si une chose possède la valeur correspondante. D'Arms
17 et Jacobson examinent les théories des principaux néo-sentimentalistes
18 contemporains — John McDowell, Simon Blackburn, David Wiggins et Alan
19 Gibbard — et en arrivent à la conclusion que tous échouent ce que l'on pourrait
20 appeler le «test de la confusion».

21 Pour autant que je puisse en juger, la position que je défends passe le test
22 avec succès mais, assez ironiquement, il n'est pas clair qu'on puisse en dire
23 autant de celle défendue par D'Arms et Jacobson. Plus précisément, on ne
24 saurait dire clairement si une position qui analyse les jugements évaluatifs en
25 termes d'exigences normatives appliquées aux émotions peut éviter l'objection
26 des raisons du mauvais type — on peut en effet laisser de côté la question de
27 savoir si la position de D'Arms et Jacobson procède réellement d'une telle
28 analyse.

29 Premièrement, il semble assez évident que le NS-descriptif passe le test avec
30 succès. Puisque le caractère approprié n'est pas considéré comme une caracté-
31 ristique normative, on ne risque pas de confondre les considérations morales et
32 prudentielles. Ainsi, il ne semble pas qu'il y ait un risque de confondre les
33 raisons de croire qu'une émotion est appropriée ou inappropriée, dans le sens
34 pertinent, avec les raisons morales ou prudentielles en faveur de cette émotion.
35 Qu'une plaisanterie soit cruelle, et que l'amusement qui en découle soit
36 moralement répréhensible, par exemple, n'aura pas de portée sur la question de
37 savoir si l'amusement ressenti correspond au fait évaluatif. Que l'amusement
38 soit approprié ou non dépend strictement du fait que la plaisanterie soit amus-
39 ante ou non.

40 On pourrait toutefois penser que cela ne suffit pas à contrer l'objection des
41 raisons du mauvais type. Il faudrait, dira-t-on, qu'une conception puisse indiquer
42 si une considération se révèle pertinente ou non en ce qui a trait au caractère
43 approprié de la réaction. Ainsi, lorsqu'ils commentent la position de David
44 Wiggins, D'Arms et Jacobson déplorent que celle-ci ne réussisse pas à «cerner

1 quelque chose à propos des émotions comme la honte, dont on puisse se servir
 2 pour déterminer à quel moment ces émotions sont appropriées et à quel
 3 moment elles ne le sont pas» (2000a, p. 736). Ils conviennent qu'«une partie de
 4 la réponse à l'objection réside dans l'idée (pour revenir au cas de l'amusement)
 5 qu'«il n'y a pas moyen de préciser ce qui est drôle, par exemple, sauf si on
 6 réfère à l'amusement» (*id.*). Mais ils insistent sur l'idée que cela ne suffit pas.
 7 Encore faut-il savoir quelles sont les considérations à invoquer à propos de
 8 l'amusement afin de déterminer si une chose est drôle ou non. À leur avis, la
 9 confusion continuera d'être une menace tant que l'on n'aura pas identifié ce
 10 qui constitue la classe des raisons pertinentes.

11 Comparons les considérations suivantes : que le fait d'être amusé par cette
 12 plaisanterie soit moralement répréhensible, que votre sœur soit la cible de la
 13 plaisanterie, ou que vous ayez consommé de la marijuana. On peut naturellement
 14 penser que les deux dernières considérations, mais non la première, ne plaident
 15 pas en faveur de l'idée que l'amusement est approprié, au sens désigné.
 16 Certaines considérations renvoient à des circonstances qui, par analogie au cas
 17 de la perception, peuvent être apparentées à des «défaiseurs» concernant les
 18 émotions, en ce sens qu'elles indiquent que l'émotion en question risque de ne
 19 pas réussir à présenter les choses telles qu'elles sont. D'autres considérations
 20 font état de faits qui ne sont tout simplement pas pertinents. Ainsi, la question
 21 que posent D'Arms et Jacobson est celle de savoir quel principe pourra
 22 permettre de tracer la distinction entre ces deux types de considérations.

23 Je crois que la réponse qu'il convient de donner à la question posée par
 24 D'Arms et Jacobson consiste à dire qu'il ne faut pas trop alourdir le fardeau qui
 25 pèse sur les épaules du néo-sentimentaliste. De façon générale, la plupart des
 26 vérités quant à ce qui compte comme un obstacle ne peuvent pas être connues
 27 *a priori*. Considérons de nouveau le cas perceptuel. Pour savoir que la vision
 28 nocturne tend à s'accompagner d'un affaiblissement de la perception des cou-
 29 leurs, ou que les objets plongés dans l'eau semblent avoir une forme différente
 30 de leur forme réelle, il ne suffit pas de posséder des concepts de couleur ou de
 31 forme. Ce que l'on sait *a priori*, c'est que l'apparence rouge ou carrée d'une
 32 chose est correcte à condition qu'aucun obstacle n'interfère avec notre perception.
 33 De la même façon, le néo-sentimentaliste peut considérer qu'il est possible de
 34 savoir *a priori* si le fait d'être amusé sera approprié dès lors qu'aucun obstacle
 35 n'interfère avec l'amusement. Il pourrait cependant ajouter que l'acquisition
 36 d'un concept évaluatif ne s'accompagne pas d'une liste de circonstances suiv-
 37 ant lesquelles nos réponses sont susceptibles d'être appropriées. En effet, étant
 38 donné qu'une telle liste demeure ouverte, il ne s'agit pas de quelque chose qui
 39 peut être connu *a priori* (Pettit, 1991, p. 603). Pour le dire en termes humiens,
 40 c'est l'expérience qui nous apprend quelles circonstances sont susceptibles
 41 d'interférer avec nos réactions¹⁹. C'est l'expérience qui nous apprend que la
 42 vision nocturne tend à s'accompagner d'un affaiblissement de la perception
 43 des couleurs, que les objets plongés dans l'eau semblent avoir une forme
 44 différente de leur forme réelle. C'est encore une fois l'expérience qui nous

1 apprend que le fait d'avoir fumé de la marijuana ou que le fait d'avoir un lien
2 de parenté avec la cible d'une plaisanterie ne sont pas des considérations par-
3 ticulièrement utiles pour évaluer si quelque chose est réellement amusant.

4 Un aspect important des récentes discussions entourant cette question est le
5 suivant : pour déterminer ce qui constitue un obstacle, il faut non seulement
6 tenir compte de notre propre expérience à différents moments et sous différen-
7 tes conditions, mais également de l'expérience d'autrui. Ainsi, lorsque nous
8 tentons de déterminer si une chose devrait ou non compter comme un obstacle,
9 il nous faut examiner comment nous écartons certaines conditions parce que
10 nous les jugeons susceptibles d'interférer avec nos réactions, et ce, selon une
11 pratique commune qui vise à conférer un sens à nos divergences intraperson-
12 nelles et interpersonnelles (Pettit, 1991, p. 600-601).

13 Qu'en est-il du NS-normatif? Tel qu'il se présente, il s'expose certainement
14 à l'objection des raisons du mauvais type, puisqu'il n'exclut pas les considéra-
15 tions morales ou prudentielles. La solution la plus évidente consiste à préciser
16 le type de normes en cause. Si on souhaite s'opposer à l'idée qu'une réaction
17 émotionnelle est requise parce que x est V , la meilleure solution serait alors
18 d'arguer qu'il existe un type particulier de normes, qui demeure à préciser, et
19 qui permettrait d'éviter le problème de la confusion. Il semble qu'il existe deux
20 façons de mettre en œuvre cette solution. La première consiste à dire que la
21 norme en question est *sui generis*²⁰. Le problème toutefois, c'est que cette voie
22 rend le biconditionnel plutôt inintéressant. L'analyse aurait alors recours à
23 un concept encore plus obscur que les concepts évaluatifs qui nous sont
24 familiers. À moins de posséder une définition plus élaborée de cette norme
25 *sui generis* — comment peut-on savoir à quel moment elle s'applique, et com-
26 ment s'articule-t-elle à d'autres types de normes lorsqu'il y a conflit —, il
27 semble qu'on soit en présence d'une promesse illusoire. L'autre possibilité
28 serait de nier que la norme est *sui generis*. Mais tant que cette norme ne sera
29 pas davantage précisée, il sera difficile de déterminer s'il s'agit là simplement
30 d'un vœu pieux²¹. Dans un cas comme dans l'autre, il semble qu'une explica-
31 tion de la nature des normes en question soit requise. Une telle définition exigera
32 notamment de déterminer le statut ontologique des normes en cause. Il y aurait
33 donc un prix ontologique à payer, mais à ce stade-ci, on n'en connaît pas le
34 détail.

35

36 **6. Menaces de circularité**

37 Les résultats obtenus jusqu'ici indiquent que le NS-descriptif est en meilleure
38 position que le NS-normatif. Toutefois, bien peu seront tentés d'adopter le
39 NS-descriptif, dans la mesure où des objections apparemment décisives sem-
40 blent plaider en sa défaveur. L'objectif de la présente section est de tenter
41 de contrecarrer de telles objections.

42 Le principal problème réside dans le fait que le NS-descriptif est trop circu-
43 laire pour être d'un quelconque attrait (Blackburn, 1998; Sosa, 2001). Par con-
44 traste avec le NS-normatif, le NS-descriptif évite la Charybde de Blackburn

1 (1998, p. 108), c'est-à-dire le danger lié à l'introduction de concepts normatifs
 2 au sein de l'*analysans*. Il en évite également la Scylla, c'est-à-dire le danger
 3 qui consiste à opter pour le naturalisme ou l'empirisme, et qui correspond en
 4 fait au danger de ne pas satisfaire à l'exigence de normativité. Mais cela ne
 5 constitue apparemment qu'une mince consolation, puisque le biconditionnel
 6 semble alors indiquer qu'une chose possède une propriété évaluative uniquement
 7 dans les cas où elle possède réellement la propriété évaluative en question.
 8 Cela semble tout à fait vrai, mais tout à fait inutile.

9 Toutefois, ce serait oublier que le NS-descriptif souligne l'existence
 10 d'une relation entre les concepts évaluatifs et les concepts d'émotion.
 11 Comme David Wiggins l'a relevé dans un des premiers plaidoyers en faveur
 12 du néo-sentimentalisme, l'objectif consiste à «élucider le concept de valeur en
 13 mettant au jour ses liens réels avec les sentiments. On n'aurait pas [...] suf-
 14 fisamment élucidé ce qu'est la valeur, si ce n'était de ce détour» (1987, p. 189;
 15 voir aussi Pettit, 1991, p. 604). Mais pourquoi un tel détour? Pour paraphraser
 16 Wiggins, le point important est que, lorsque l'on cherche à savoir si quelque
 17 chose est admirable ou honteux, il n'y a rien de plus fondamental que
 18 d'invoquer nos réactions d'admiration ou de honte. Le biconditionnel souligne
 19 une thèse épistémique. Sans aucun doute, la compétence en ce qui a trait aux
 20 concepts affectifs implique une capacité à ressentir les émotions pertinentes.
 21 Le biconditionnel met en relief l'indispensabilité épistémique de nos réactions
 22 émotionnelles²².

23 Mais comment peut-on prétendre que les émotions soient épistémiquement
 24 indispensables²³? Étant donné le NS-descriptif, on pourrait croire qu'il suffit,
 25 pour former des jugements évaluatifs, de savoir que les émotions pertinentes
 26 représentent correctement les faits, chose que l'on peut savoir sans jamais
 27 avoir ressenti quelque émotion que ce soit. La réplique à cette objection consiste
 28 à expliquer pourquoi le NS-descriptif est vrai. Le NS-descriptif ne cherche pas
 29 à donner les *conditions d'application* des concepts évaluatifs, ce qui s'avérerait
 30 d'ailleurs être une tâche vaine. Il cherche plutôt à affirmer ce qu'un théoricien
 31 peut inférer à partir de notre pratique évaluative. La relation *a priori* qui lie les
 32 concepts évaluatifs et émotionnels exprimés dans le biconditionnel découle de
 33 la façon dont ces concepts ont été formés et de la façon dont ils sont actuelle-
 34 ment utilisés. Quelle que soit la manière dont seront précisés les détails de cette
 35 théorie, il semble tout à fait plausible d'affirmer que la possession des concepts
 36 est intimement liée à nos capacités émotionnelles²⁴. Plus précisément, il semble
 37 plausible d'affirmer que c'est sur la base de nos réponses émotionnelles que se
 38 font les attributions fondamentales ou canoniques des concepts évaluatifs du
 39 type considéré ici (Pettit, 1991, p. 600 *sq.*). Lorsqu'une chose m'amuse, je suis
 40 encline à croire que celle-ci est amusante. Il semblerait que notre pratique rela-
 41 tivement à de tels concepts soit en mesure de justifier ma croyance que la chose
 42 est amusante, à la condition bien sûr que je n'aie pas de raisons de penser que
 43 je me trompe. Bien qu'elles soient faillibles, nos réactions émotionnelles
 44 fonderaient nos jugements évaluatifs. En ce sens, le biconditionnel cherche à

1 expliquer les *conditions de possession* des concepts évaluatifs, qui impliquent
2 que l'on puisse éprouver des réactions émotionnelles et fonder nos jugements
3 évaluatifs sur ces réactions.

4 Une autre accusation de circularité porte sur la relation entre émotions et
5 jugements évaluatifs. Entendue en son sens fort, l'objection consiste à dire que
6 les émotions sont des jugements évaluatifs. Il n'y a alors rien d'étonnant à ce
7 que le biconditionnel soit vrai. Cela ne se révèle pas plus intéressant que
8 l'affirmation selon laquelle x est un proton si et seulement s'il est correct de
9 juger que x est un proton. On est en présence d'un cercle vicieux puisque
10 l'expression «est un proton» apparaît des deux côtés du biconditionnel. Et il
11 en va ainsi même si on suppose que l'analyse porte sur les conditions de
12 possession, et non sur les conditions d'application. Il est vrai que les con-
13 cepts dont fait usage le théoricien n'ont pas besoin d'être possédés ou utilisés
14 par l'agent dont on cherche à expliquer la possession de concepts (Menzies,
15 1998). Toutefois, il semble y avoir un problème lorsque le concept en ques-
16 tion figure au sein d'un état mental. Pour expliquer la possession d'un con-
17 cept, on réfère à un état dont le contenu comprend le concept en cause. De
18 plus, si les émotions sont des jugements évaluatifs, l'argument épistémique
19 est lui aussi menacé, puisque cela reviendrait à dire qu'un jugement évaluatif
20 est justifié par le jugement évaluatif lui-même. Quel que soit le genre
21 d'épistémologie que l'on préconise, l'auto-justification semble être une piste
22 impraticable.

23 L'une des solutions serait d'avalier la couleuvre et de soutenir qu'il n'y a pas
24 moyen de comprendre une réaction émotionnelle indépendamment du concept
25 évaluatif correspondant, et vice versa, c'est-à-dire en affirmant que le concept
26 évaluatif doit être élucidé par le biais de la réaction correspondante (Wiggins,
27 1987). Cela m'apparaît juste, mais insuffisant. Pour éprouver une émotion
28 comme l'amusement, la peur ou le dégoût, il n'est pas nécessaire de posséder
29 les concepts évaluatifs correspondants. Il serait erroné d'assimiler le fait d'être
30 amusé par quelque chose à celui de juger, de croire ou même de penser que la
31 chose en question est amusante. De façon générale, et comme le démontrent
32 les cas d'émotions récalcitrantes, les émotions ne sont pas des jugements éval-
33 uatifs, pas plus qu'elles n'impliquent ceux-ci de façon nécessaire. En fait, on a
34 de bonnes raisons de croire que les émotions comportent une représentation
35 pré-jugementale ou non conceptuelle des valeurs²⁵. Je ne souhaite pas ici
36 présenter cet argument en détail, mais s'il est juste, il s'ensuit que le bicondi-
37 tionnel ne comporte pas de cercle vicieux : le jugement évaluatif n'est pas
38 analysé par le biais d'un état mental dont le contenu comprend le concept éval-
39 uatif en question²⁶. Même si on admet qu'il est nécessaire, pour identifier une
40 émotion, de déterminer quelle propriété évaluative elle est censée cibler — son
41 objet formel —, l'expérience de l'émotion n'exige pas pour autant l'application
42 du concept.

43 Un dernier problème est dû au fait qu'en stipulant que les conditions de
44 rectitudes d'une émotion sont remplies, le NS-descriptif apparaît trivialement

1 vrai. Il n'aurait pas plus de mérite qu'une prétendue analyse du concept rouge
 2 qui reposerait sur le fait qu'une chose paraisse rouge lorsque sont remplies
 3 n'importe quelles conditions permettant d'assurer qu'une chose rouge paraisse
 4 rouge, ce qui semble tout à fait trivial (Wright, 1992). La solution que Philip
 5 Pettit (1991, 1998) propose en réponse à ce problème, dans le cas des couleurs,
 6 consiste à dire que les conditions en question s'avèrent être celles qui sont
 7 suffisamment adaptées pour survivre à notre pratique de disqualification (dis-
 8 counting practice), c'est-à-dire à la pratique par laquelle nous disqualifions
 9 certaines réactions avec l'objectif de conférer un sens à nos divergences intra-
 10 personnelles et interpersonnelles, et ce, en assumant la stabilité des couleurs.
 11 Selon cette suggestion, un objet est rouge si et seulement si il paraît rouge sous
 12 les conditions qui sont suffisamment adaptées pour survivre à notre pratique de
 13 disqualification (1998). De façon similaire, on pourrait alors suggérer un
 14 amendement au NS-descriptif :

15
 16 (NS-descriptif-amendé) x est V si et seulement si x est tel que E est ressenti à son
 17 égard sous les conditions qui sont adaptées pour survivre à
 18 notre pratique de disqualification.
 19

20 La question qui se pose est celle de savoir ce qu'on veut dire lorsqu'on
 21 affirme qu'une condition est adaptée pour survivre à notre pratique de disqual-
 22 ification. En ce qui a trait aux couleurs et aux formes, on peut naturellement
 23 assumer que la pratique vise la découverte d'une réalité objective. Elle diffère
 24 ainsi de la pratique qui sous-tend l'utilisation du «U» par les Sloanes, pratique
 25 dans laquelle un groupe d'individus joue «un rôle autoritaire et directif en ce
 26 qui a trait au concept» (Pettit, 1991, p. 611). Cela dit, même si on admet qu'une
 27 pratique vise un certain type de connaissance, et même si on assume qu'il
 28 existe une réalité susceptible d'être connue, on ne peut toutefois pas garantir
 29 que les conditions qui sont suffisamment robustes pour survivre à l'épreuve du
 30 temps sont aussi celles sous lesquelles les choses apparaîtront telles qu'elles
 31 sont. Tout au plus, on peut espérer que les conditions qui passeront le test avec
 32 succès ne comporteront pas de distorsions. Cela nous ramène au NS-descriptif,
 33 puisque les conditions dont nous espérons qu'elles survivront à notre pratique
 34 de disqualification seront celles sous lesquelles nous saisirons correctement les
 35 choses et, par conséquent, celles qui devront figurer dans l'*analysans*. Enten-
 36 due en ce sens, la version amendée est équivalente au NS-descriptif. On doit
 37 noter, encore une fois, qu'il serait erroné d'exiger davantage du NS-descriptif.
 38 Comme je l'ai souligné plus haut, l'essentiel de notre connaissance de ce qui
 39 constitue une condition défavorable n'est pas *a priori*. Cela veut dire que le
 40 NS-descriptif ne fournit qu'un cadre général quant à ce qui doit être fait pour
 41 déterminer si un objet possède une propriété évaluative du type que j'ai consi-
 42 déré ici : il s'agit d'abord de prendre en compte nos réactions affectives. Cela
 43 peut sembler constituer un bien petit pas en avant, mais c'est tout de même un
 44 pas en avant.

7. Conclusion

Il semble donc que le NS-descriptif soit préférable au NS-normatif. Le NS-descriptif satisfait aisément à l'exigence de normativité. Il parvient, mieux que le NS-normatif, à contrer l'objection des raisons du mauvais type. Il permet, contrairement au NS-normatif, une explication normative directe de l'action. En outre, si on la conçoit adéquatement, cette position n'implique pas de cercle vicieux. Dans la mesure où elle témoigne de l'indispensabilité épistémique des réactions émotionnelles, cette position pourrait être qualifiée de «néo-sentimentalisme épistémique».

Qu'en est-il de l'engagement ontologique d'une telle approche? En fait, il semble que la question du statut ontologique des valeurs puisse rester ouverte. Nous avons vu que cette position semble rejeter un certain type d'antiréalisme des valeurs. Le néo-sentimentalisme épistémique peut facilement être conçu comme la position selon laquelle une émotion à l'égard d'un objet est appropriée ou correcte *parce que* l'objet en question possède des propriétés évaluatives indépendantes de notre esprit. Il est donc compatible avec le réalisme robuste des valeurs. Mais le néo-sentimentalisme épistémique n'implique pas nécessairement l'existence de valeurs objectives. Le néo-sentimentalisme épistémique pourrait être vrai même en l'absence de ces dernières. Il s'accorde ainsi avec une *théorie de l'erreur* (Mackie, 1977).

Par ailleurs, on devra faire la démonstration que nos concepts évaluatifs sont utilisés de la façon évoquée par le néo-sentimentalisme. Cette tâche ne m'apparaît pas impossible, mais elle devra, je crois, être accomplie à la pièce, concept par concept, dans la mesure où il se peut que certains concepts évaluatifs soient sous-tendus par une pratique axée sur la découverte, alors que d'autres seraient sous-tendus par une pratique misant sur l'invention.

Si ce que j'ai nommé le «néo-sentimentalisme épistémique» est sur la bonne voie, on peut en conclure que la reconnaissance des faits évaluatifs, par l'entremise des émotions, peut effectivement avoir un impact sur notre façon d'agir. Il en va ainsi lorsque l'émotion elle-même s'accompagne d'un état motivationnel²⁷. Dans de tels cas, les émotions auraient un double rôle, celui de cibler les valeurs et celui de motiver nos actions conformément à celles-ci. Ainsi, le néo-sentimentalisme épistémique, exprimé dans les termes du NS-descriptif, permet de conserver les principaux avantages des approches néo-sentimentalistes²⁸.

Notes

- 1 L'origine du néo-sentimentalisme remonte à Clarke (1969 [1706]), Hutcheson (1971 [1725]), Hume (1990 [1740]), Brentano (1955 [1889]), Husserl (1988 [1908-1914]), Scheler (1991 [1913-1916]) et Meinong (1917). Des versions plus récentes ont été défendues par Broad (1930), Brandt (1946), Ewing (1947, 1959), Wiggins (1976, 1987), Chisholm (1981, 1986), Falk (1986), McDowell (1985), Blackburn (1984, 1998), Gibbard (1990), Lemos (1994), Tappolet (1995, 2000), Anderson

- 1 (1993), Mulligan (1998), Sainsbury (1998), Scanlon (1998), Skorupski (2000),
 2 D'Arms et Jacobson (2000a; 2000b), Zimmerman (2001), Helm (2001), Oddie
 3 (2005), Danielsson et Olson (2007), Prinz (2007) et Olson (2009). Pour un aperçu
 4 historique, voir Rabinowicz et Rønnow-Rasmussen (2004).
- 5 2 À propos de ces concepts, voir Anderson (1993) et Tappolet (2004). Quant à l'idée
 6 selon laquelle ces concepts apparaissent comme les meilleurs candidats de l'analyse
 7 néo-sentimentaliste, voir D'Arms et Jacobson (2003). Cela correspond également à
 8 la façon dont Rabinowicz et Rønnow-Rasmussen présentent l'analyse en termes
 9 d'attitudes appropriées (2004, p. 402).
- 10 3 Pour l'argument selon lequel *bon* est un déterminable, voir Mulligan (mss), Tappolet
 11 (2004) et Oddie (2005).
- 12 4 Certains, comme Wright (1992) et Johnston (2001), considèrent que seules les con-
 13 ceptions dispositionnelles ou projectivistes affichent une dépendance à l'égard
 14 des réactions. Pour une perspective plus libérale sur la dépendance à l'égard des
 15 réactions, voir D'Arms et Jacobson (2000a, note 20).
- 16 5 On pourrait considérer qu'une réaction est appropriée seulement si *x* fait l'objet
 17 d'une contemplation, et si ses caractéristiques intrinsèques sont adéquatement
 18 saisies (Chisholm, 1981 et 1986; Lemos, 1994; Zimmerman, 2001; Bykvist, 2009).
- 19 6 «Normatif» est utilisé en un sens étroit, équivalent au terme «déontique», et à
 20 l'exclusion du sens évaluatif. Si on souhaite considérer que le normatif englobe à la
 21 fois le déontique et l'évaluatif, cela donne lieu à deux sous-possibilités, l'une
 22 d'entre elles consistant à affirmer que la notion de caractère approprié est évalu-
 23 ative (voir Williams, 1973 [1971]). Cette suggestion semble peu attrayante étant
 24 donné la circularité qu'elle présente.
- 25 7 Il serait également possible d'affirmer que l'attitude est celle que l'on a raison
 26 d'adopter, et que le concept de raison est entendu en un sens normatif. Voir Scanlon
 27 (1998, p. 95), Skorupski (2000) et Anderson (1993).
- 28 8 Cette terminologie s'inspire de Brentano, selon qui une chose est bonne si et seule-
 29 ment si le fait de l'apprécier est correct («richtig»). Une autre possibilité serait
 30 d'affirmer qu'une émotion est appropriée si elle est justifiée, et que cette affirma-
 31 tion n'est pas normative (Mulligan, 1998). Mais un problème découle de cette
 32 suggestion, dans la mesure où il n'est pas clair qu'elle peut satisfaire à l'exigence
 33 de normativité (voir la section suivante).
- 34 9 Cette suggestion se rapproche de la proposition de Danielsson et Olson, selon laquelle
 35 *x* est bon lorsque *x* possède des propriétés qui fournissent des «raisons dictées par le
 36 contenu» (content-reasons) de le favoriser. Les raisons d'entretenir une attitude qui sont
 37 dictées par le contenu sont celles qui s'accordent à la rectitude de l'attitude, une notion
 38 qui, selon ces auteurs, est analogue à la notion de vérité (2007). Une différence entre
 39 leur position et la mienne réside dans le fait qu'ils rejetteraient l'idée selon laquelle la
 40 rectitude est une affaire de représentation correcte (Tappolet, 2007, p. 516). Une autre
 41 différence vient de ce qu'ils considèrent que la rectitude est normative (*ibid.*, p. 512).
- 42 10 Cette position remonte aux théoriciens du sens moral, Shaftesbury (1964 [1711]),
 43 Hutcheson (1725) et peut-être Hume (1990 [1740]), ainsi qu'aux philosophes du
 44 début du xx^e siècle tels Scheler (1991 [1913-1916]) et Meinong (1917). Voir aussi,

1 plus récemment, McDowell (1985), Wiggins (1987), de Sousa (1987 et 2002), Tappolet
2 (1995, 2000, à paraître), D'Arms et Jacobson (2000a et 2000b), Johnston (2001),
3 Wedgwood (1994 et 2001), Prinz (2004 et 2006), Deonna (2006) et Döring (2007).
4 11 Pour la notion d'objet formel, voir Teroni (2007). Selon Kenny, l'objet formel d'un
5 état est l'objet qui correspond à la description qui devrait s'appliquer à lui lorsqu'il
6 est possible d'être dans cet état à l'égard de cet objet (1963, p. 132). Kenny con-
7 sidère que la description de l'objet formel d'une émotion comporte une référence à
8 la croyance : on doit croire qu'une chose est dangereuse pour ressentir de la peur.
9 Plus récemment toutefois, la tendance consiste plutôt à admettre que l'objet formel
10 d'une émotion est une propriété. Ainsi, de Sousa considère que «l'objet formel de
11 la peur — la norme que la peur établit quant à son caractère approprié — est le
12 Dangereux» (2002, p. 251). Je laisse ici de côté le fait que l'intensité de l'émotion
13 doit correspondre au degré de la valeur en question. Voir Broad (1971, p. 293),
14 Tappolet (2000), D'Arms et Jacobson (2000b), et Jones (2004).
15 12 La différence entre cette approche et celle de D'Arms et Jacobson est probablement
16 assez minime. Dans leur présentation, ils adoptent d'emblée le même vocabulaire
17 que le mien. Ainsi, ils considèrent que «les émotions nous présentent les choses
18 comme possédant certaines caractéristiques évaluatives», et que «le caractère
19 approprié d'une émotion est comme la vérité d'une croyance» (2000b, p. 72).
20 13 Je suis redevable à Justin D'Arms de m'avoir rappelé ce point.
21 14 Voir Wedgwood (2009, p. 516-517) pour l'idée que les équivalences en termes
22 d'attitudes appropriées doivent être entendues comme l'affirmation d'une relation
23 d'identité entre les faits, mais non pas comme une relation d'asymétrie conceptuelle.
24 15 On pourrait ajouter qu'il ne s'agit là que d'un aspect de la théorie; selon une position
25 internaliste, les raisons dépendent des états motivationnels, comme le fait d'accorder
26 de l'importance à sa propre sécurité.
27 16 C'est du moins ce qu'un réaliste répondrait à la question d'Eutyphron. Voir aussi
28 l'argument de l'explication manquante de Johnston (1991).
29 17 La suggestion est de Justin D'Arms.
30 18 Voir aussi Ewing (1947, 1959), Scanlon (1998, p. 95-100), Dancy (2000) et Olson
31 (2006). Pour la position contraire, voir Crisp (2005).
32 19 Voir David Hume, *A Treatise of Human Nature* III, 3, i.
33 20 Voir Ewing (1947), Danielsson et Olson (2007). Cela pourrait également correspondre
34 à la position de Brentano. En fait, ce dernier rejeterait le NS-descriptif, puisqu'il
35 n'admet pas que la rectitude est une question d'identité entre le contenu des attitudes
36 d'amour et de haine et quelque chose qui serait extérieur à l'esprit (1955, p. 60).
37 21 La position de D'Arms et Jacobson n'est pas claire. Ils écrivent : «dire d'un senti-
38 ment qu'il est approprié en ce sens consiste à lui conférer une forme précise et
39 limitée d'endossement, ce qui ne constitue ni un jugement quant à sa justesse, sa
40 prudence ou sa justification, ni un endossement global du sentiment» (2000a,
41 p. 746). Comme ils poursuivent en affirmant que le fait de juger une émotion
42 appropriée consiste à considérer que son objet possède une propriété évaluative, il
43 se pourrait qu'ils souscrivent au NS-descriptif. Mais ils n'adoptent pas explicitement
44 cette position.

- 1 22 Voir Johnston, 2001, p. 181 : «de voir, d'une façon absolument précise, comment
2 une situation, un animal ou une personne sont attrayants ou répugnants exige un
3 engagement affectif approprié à l'égard de cette situation, de cet animal, ou de cette
4 personne. L'absence d'affect approprié nous rend aveugles du point de vue de
5 l'affect».
- 6 23 Je dois cette question à Sarah Stroud.
- 7 24 J'accorde ma préférence à la généalogie «ethocentriste» de Philip Pettit : nous pre-
8 nons comme point de départ nos diverses réactions émotionnelles à l'égard des
9 objets, que nous tendons ensuite à considérer comme similaires, pour obtenir au
10 final des concepts évaluatifs. Afin de conférer un sens à la divergence de nos réac-
11 tions, nous assumons ainsi que certaines conditions viennent interférer avec nos
12 réactions (Pettit, 1991; voir également Wiggins, 1987).
- 13 25 Voir Tappolet (1995, 2000 et à paraître), Charland (1995), Johnston (2001), D'Arms
14 et Jacobson (2003) et Prinz (2007). Voir également Griffiths (1997) pour l'idée que
15 certaines émotions sont encapsulées cognitivement.
- 16 26 Voir Peacocke (1992, p. 89) pour une suggestion similaire à propos des concepts
17 perceptuels.
- 18 27 En fait, la relation entre les émotions et la motivation est plus complexe qu'on ne le
19 conçoit habituellement. Voir Tappolet (2009).
- 20 28 Ce texte est la traduction d'un chapitre intitulé «Values and Emotions: Neo-
21 Sentimentalism's Prospects» (Tappolet, 2011). J'aimerais remercier Guillaume
22 Bard pour en avoir effectué la traduction et Oxford University Press d'avoir
23 bien voulu en permettre la publication. Je suis reconnaissante envers Justin
24 D'Arms, Julien Deonna, Jérôme Dokic, Luc Faucher, Kent Hurtig, Daniel
25 Jacobson, Rae Langton, Stéphane Lemaire, Pascal Ludwig, Colin MacLeod,
26 Olivier Massin, Kevin Mulligan, Ruwen Ogien, Jonas Olson, Christian Piller,
27 Huw Price, Andrew Reisner, Gideon Rosen, Tim Schroeder, Ronald de Sousa,
28 Gopal Sreenivasan, Sarah Stroud, Fabrice Teroni, David Velleman, et Catherine
29 Wilson de leurs questions et commentaires. Des versions préliminaires de
30 cet article ont été présentées à la conférence *Will and Moral Psychology* à
31 Édimbourg, à la Conférence à la mémoire de Nicolas Kaufman à l'Université
32 du Québec à Trois-Rivières, à la conférence *Markt, Wert, Gefühle* du SFB
33 « Moderne » de l'Université de Graz, au colloque de la Société de Philosophie
34 du Québec à Rimouski, au Congrès de l'Association canadienne de philosophie
35 à Halifax, à la conférence sur les valeurs et les jugements de valeur organisée
36 par Stéphane Lemaire et Pascal Ludwig à Rennes, et aux départements de phi-
37 losophie d'Uppsala et de Genève.

38 39 **Références bibliographiques**

- 40 Anderson, Elizabeth
41 1993 *Values in Ethics and Economics*, Cambridge (MA), Harvard University
42 Press.
- 43 Bagnoli, Carla (dir.)
44 2011 *Morality and the Emotions*, Oxford, Oxford University Press.

- 1 Blackburn, Simon
2 1984 *Spreading the Word*, Oxford, Oxford University Press.
3 1998 *Ruling Passions*, Oxford, Clarendon Press.
- 4 Brentano, Franz Clemens
5 1955 *Vom Ursprung sittlicher Erkenntnis* [1889], Leipzig, Felix Meiner.
- 6 Brandt, Richard B.
7 1946 «Moral Valuation», *Ethics*, vol. 56, p. 106–121.
- 8 Broad, C. D.
9 1930 *Five Types of Ethical Theory*, Londres, Routledge and Kegan Paul.
10 1971 «Emotion and Sentiment», dans H. D. Lewis, dir., *Broad's Critical*
11 *Essays in Moral Philosophy*, Londres, Allen et Unwin, p. 283–301.
- 12 Brewer, Talbot
13 2002 «The Real Problem with Internalism about Reasons», *Canadian Journal*
14 *of Philosophy*, vol. 32, n° 4, p. 443–473.
- 15 Bykvist, Krister
16 2009 «No good fit: Why the Fitting Attitude Analysis Fails», *Mind*, vol. 118,
17 p. 1–30.
- 18 Charland, Louis C.
19 1995 «Feeling and Representing: Computational Theory and the Modularity
20 of Affect», *Synthese*, vol. 105, p. 273–301.
- 21 Chisholm, Roderick M.
22 1981 «Defining Intrinsic Value», *Analysis*, vol. 41, p. 99–100.
23 1986 *Brentano and Intrinsic Value*, Cambridge, Cambridge University Press.
- 24 Clarke, Samuel
25 1969 *A Discourse Concerning the Unchangeable Obligations of Natural*
26 *Religion* [1706], dans D. D. Raphael, dir., *The British Moralists*, Oxford,
27 Oxford University Press, p. 191–225.
- 28 Crisp, Roger
29 2005 «Value, Reason and the Structure of Justification: How to Avoid
30 Passing the Buck», *Analysis*, vol. 65, n° 1, p. 80–85.
- 31 Dancy, Jonathan
32 2000 «Should We Pass the Buck?», dans Anthony O’Hear, dir., *Philosophy,*
33 *the Good, the True and the Beautiful*, Cambridge, Cambridge University
34 Press, p. 159–173.
- 35 Danielsson, Sven et Jonas Olson
36 2007 «Brentano and the Buck-Passers», *Mind*, vol. 115, p. 511–522.
- 37 D’Arms, Justin et Daniel Jacobson
38 1994 «Expressivism, Morality, and the Emotions», *Ethics*, vol. 104, p. 739–763.
39 2000a «Sentiment and Value», *Ethics*, vol. 110, p. 722–748.
40 2000b «The Moralistic Fallacy: On the ‘Appropriateness’ of Emotions»,
41 *Philosophy and Phenomenological Research*, vol. 61, p. 65–90.
42 2003 «The Significance of Recalcitrant Emotions (Or, Anti-
43 Quasijudgmentalism)», *Philosophy* (suppl. vol. : *Proceedings of the*
44 *Royal Institute of Philosophy*), p. 127–146.

- 1 Darwall, Stephen, Allan Gibbard et Peter Railton
2 1992 «Toward *Fin de siècle* Ethics: Some Trends», *The Philosophical*
3 *Review*, vol. 101, p. 115–189.
- 4 Deonna, Julien
5 2006 «Emotion, Perception and Perspective», *Dialectica*, vol. 60, n° 1,
6 p. 29–46.
- 7 Döring, Sabine
8 2007 «Affective Perception and Rational Motivation», *Dialectica*, vol. 61,
9 p. 363–394.
- 10 Ewing, A. C.
11 1947 *The Definition of Good*, Londres, Hyperion Press.
12 1959 *Second Thoughts in Moral Philosophy*, Londres, Routledge and Kegan
13 Paul.
- 14 Falk, W. D.
15 1986 «Fact, Value, and Nonnatural Predication», dans *Ought, Reasons and*
16 *Morality*, Ithaca (NY), Cornell University Press.
- 17 Gibbard, Allan
18 1990 *Wise Choices, Apt Feelings*, Cambridge (MA), Harvard University Press.
- 19 Goldie, Peter
20 2001 *The Emotions: A Philosophical Exploration*, Oxford, Oxford Univer-
21 sity Press.
- 22 Griffiths, Paul E.
23 1997 *What Emotions Really Are*, Chicago, Chicago University Press.
- 24 Helm, Bennett
25 2001 *Emotional Reason: Deliberation, Motivation and the Nature of Value*,
26 Cambridge, Cambridge University Press.
- 27 Horwich, Paul
28 2000 «Norms of Truth and Meaning», dans Anthony O’Hear, dir., *Philosophy,*
29 *the Good, the True and the Beautiful*, Cambridge, Cambridge University
30 Press, p. 19–34.
- 31 Hume, David
32 1990 *A Treatise of Human Nature* [1740], L. A. Selby-Bigge et P. H. Nidditch,
33 éd., Oxford, Oxford University Press.
- 34 Husserl, Edmund
35 1988 *Vorlesungen über Ethik und Wertlehre (1908-1914)*. *Husserliana*, vol. 28,
36 U. Melle, éd., Dordrecht, Kluwer.
- 37 Hutcheson, Francis
38 1771 *An Inquiry into the Original of our Ideas of Beauty and Virtue* [1725],
39 Hildensheim, Georg Olms.
- 40 Johnston, Mark
41 1989 «Dispositional Theories of Values», *Proceedings of the Aristotelian*
42 *Society*, suppl. vol. 63, p. 139–174.
43 1991 «Explanation, Response-Dependence and Judgement Dependence»,
44 dans P. Menzies, dir., *Response-Dependent Concepts*, Canberra,

22 Dialogue

- 1 Australian National University, Research School of Social Sciences,
2 p. 122–183.
- 3 2001 «The Authority of Affect», *Philosophy and Phenomenological*
4 *Research*, vol. 53, p. 181–214.
- 5 Jones, Karen
6 2004 «Emotion, Weakness of Will, and the Normative Conception of Agency»,
7 dans A. Hatzimoyis, dir., *Philosophy and the Emotions*, Cambridge,
8 Cambridge University Press, p. 181–200.
- 9 Kenny, Anthony
10 1963 *Action, Emotion and the Will*, Londres, Routledge and Kegan Paul.
- 11 Lemos, Noah M.
12 1994 *Intrinsic Value: Concept and Warrant*, Cambridge, Cambridge University
13 Press.
- 14 McDowell, John
15 1985 «Values and Secondary Qualities», dans Ted Honderich, dir., *Morality*
16 *and Objectivity: a Tribute to John Mackie*, Londres, Routledge and
17 Kegan Paul, p. 110–129.
- 18 Mackie, John L.
19 1977 *Ethics. Inventing Right and Wrong*, Londres, Penguin.
- 20 Meinong, Alexius
21 1917 «Ueber Emotionale Präsentation », *Sitzungsberichte der Kaiserlichen*
22 *Akademie der Wissenschaften*, vol. 183, 2^{ème} partie, p. 1–181.
- 23 Menzies, Peter
24 1998 «Possibility and Conceivability: A Response-Dependent Account of Their
25 Connections», *European Review of Philosophy*, vol. 3, p. 255–277.
- 26 Menzies, Peter et Philip Pettit
27 1993 «Found: the Missing Explanation», *Analysis*, vol. 53, p. 100–109.
- 28 Mulligan, Kevin
29 1998 «From Appropriate Emotions to Values», *The Monist*, vol. 81,
30 p. 161–188.
- 31 mss «Wie verhalten sich Normen und Werte zueinander?»
- 32 Oddie, Graham
33 2005 *Value, Reality, and Desire*, Oxford, Oxford University Press.
- 34 Olson, Jonas
35 2006 «G. E. Moore on Goodness and Reasons», *Australasian Journal of*
36 *Philosophy*, vol. 84, n° 4, p. 525–534.
- 37 2009 «Fitting Attitude Analyses of Values and the Partiality Challenge»,
38 *Ethical Theory and Moral Practice*, vol. 12, n° 4, p. 365–378.
- 39 Peacocke, Christopher
40 1992 *A Study of Concepts*, Cambridge (MA), M.I.T. Press.
- 41 Pettit, Philip
42 1991 «Realism and Response-Dependence», *Mind*, vol. 100, p. 587–626.
- 43 1998 «Terms, Things and Response-Dependence», *European Review of*
44 *Philosophy*, vol. 3, p. 55–66.

- 1 Prinz, J. Jesse
 2 2004 *Gut Reactions: A Perceptual Theory of Emotion*, Oxford, Oxford
 3 University Press.
 4 2006 «Is Emotion a Form of Perception?», dans Luc Faucher et Christine
 5 Tappolet, dir., *The Modularity of Emotions (The Canadian Journal of*
 6 *Philosophy*, suppl. vol. 32), p. 137–160.
 7 2007 *The Emotional Construction of Morals*, Oxford, Oxford University
 8 Press.
- 9 Rabinowicz, Wlodek et Toni Rønnow-Rasmussen
 10 2004 «The Strike of the Demon: on Fitting Pro-attitudes and Value», *Ethics*,
 11 vol. 114, n° 3, p. 391–423.
- 12 Sainsbury, R. Mark
 13 1998 «Projections and Relations», *The Monist*, vol. 81, p. 133–160.
- 14 Scanlon, T. M.
 15 1998 *What We Owe to Each Other*, Harvard, Harvard University Press.
- 16 Scheler, Max
 17 1991 *Le Formalisme en éthique et l'éthique matérielle des valeurs* [1913-1916],
 18 trad. M. de Gandillac, Paris, Gallimard, 1991.
- 19 Shaftesbury, A. A. Cooper
 20 1964 *An Inquiry Concerning Virtue, or Merit*, dans *Characteristics of Men,*
 21 *Manners, Opinions, Times* [1711], vol. 2, John M. Robertson, éd.,
 22 New York (NY), Bobbs-Merrill.
- 23 Skorupski, John
 24 2000 «Irrealist Cognitivism», dans Jonathan Dancy, dir., *Normativity*, Oxford,
 25 Blackwell, p. 116–139.
- 26 de Sousa, Ronald
 27 1987 *The Rationality of Emotions*, Cambridge (MA), M.I.T. Press.
 28 2002 «Emotional Truth», *Proceedings of the Aristotelian Society*, suppl.
 29 vol. 76, p. 247–263.
- 30 Sosa, David
 31 2001 «Pathetic Ethics», dans Brian Leiter, dir., *Objectivity in Law and*
 32 *Morals*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 287–330.
- 33 Teroni, Fabrice
 34 2007 «Emotions and Formal Objects», *Dialectica*, vol. 61, n° 3,
 35 p. 395–415.
- 36 Tappolet, Christine
 37 1995 «Les émotions et les concepts axiologiques», *Raisons Pratiques*, vol. 6,
 38 p. 237–257.
 39 2000 *Emotions et Valeurs*, Paris, Presses Universitaires de France.
 40 2004 «Through Thick and Thin: Good and its Determinates», *Dialectica*,
 41 vol. 58, n° 2, p. 207–220.
 42 2009 «Emotions, Action, and Motivation: the Case of Fear», dans Peter
 43 Goldie, dir., *Oxford Handbook of Philosophy of Emotion*, Oxford,
 44 Oxford University Press, p. 325–346.

- 1 2011 «Values and Emotions: Neo-Sentimentalism’s Prospects», dans Carla
2 Bagnoli, dir., *Morality and the Emotions*, Oxford, Oxford University
3 Press, p. 117–134.
- 4 à paraître «Emotions, Perceptions, and Emotional Illusions», dans Clotilde
5 Calabi, dir., *Perceptual Illusions. Philosophical and Psychological*
6 *Essays*, Londres, Palgrave-Macmillan.
- 7 Wedgwood, Ralph
- 8 1994 *Principle and Sentiment. An Essay in Moral Epistemology*, thèse de
9 doctorat, Ithaca (NY), Cornell University.
- 10 2001 «Sensing Values?», *Philosophy and Phenomenological Research*,
11 vol. 53, p. 215–223.
- 12 2009 «The ‘Good’ and the ‘Right’ Revisited», *Philosophical Perspective*,
13 vol. 23, p. 499–519.
- 14 Wiggins, David
- 15 1976 «Truth, Invention and the Meaning of Life» [1976], dans *Needs,*
16 *Values, Truth: Essays in the Philosophy of Value*, Oxford, Blackwell,
17 1987, p. 87–138.
- 18 1987 «A Sensible Subjectivism?», dans *Needs, Values, Truth: Essays in the*
19 *Philosophy of Value*, Oxford, Blackwell, p. 185–214.
- 20 Williams, Bernard
- 21 1973 «Morality and the Emotions» [1971], dans *Problems of the Self*,
22 Cambridge, Cambridge University Press, p. 207–229.
- 23 Wright, Crispin
- 24 1992 *Truth and Objectivity*, Cambridge (MA), Harvard University Press.
- 25 Zimmerman, Michael
- 26 2001 *The Nature of Intrinsic Value*, Lanham (MD), Rowman & Littlefield
27 Publishers.
- 28
- 29
- 30
- 31
- 32
- 33
- 34
- 35
- 36
- 37
- 38
- 39
- 40
- 41
- 42
- 43
- 44